

Un rassemblement est organisé à l'initiative de Mobilians - APPEL À MOBILISATION – Jeudi 21 mai 2026

APPEL À MOBILISATION – 21 mai 2026

À l'initiative de Mobilians, un rassemblement est organisé au départ de :

Porte d'Auteuil : Aire de Morainvilliers Sud : https://maps.app.goo.gl/uX5wglB7Gs2n3czh9?g_st=i&utm_campaign=ac-im

Porte de la Chapelle : Aire de Villepinte, Hôtel IBIS Parc des expos
A104 Sortie numéro 2 : <https://maps.app.goo.gl/B9P9XzuzCfuzT4EJ9>

**Rendez-vous à 7h – Départ des camions à 8h
Pour une arrivée Porte de Bercy prévue à 11h**

Le 21 mai 2026, les professionnels du dépannage-remorquage se mobiliseront à Paris et se déplaceront jusqu'au Ministère de l'Économie et des Finances. Cette mobilisation nationale, portée par la branche Dépannage-Remorquage-Fourrière de Mobilians, vise à alerter les pouvoirs publics sur la situation critique d'un secteur d'utilité publique confronté à une crise économique, à des tensions structurelles persistantes et à des transformations technologiques majeures, sans dispositif de soutien adapté.

La branche Dépannage-Remorquage-Fourrière demande la mise en place d'un mécanisme d'indexation du gazole et la reconnaissance officielle de la profession comme service d'utilité publique, assortie de l'octroi de facilités et d'aménagements du Code de la route en intervention (priorité de circulation, encadrement du recours aux gyrophares, dérogations adaptées).

Par ailleurs, le métier demande l'instauration d'une exonération expresse de la taxe annuelle à l'essieu pour les véhicules de dépannage-remorquage, indépendamment de leur PTAC, ainsi qu'une clarification du régime de remboursement partiel de la TICPE applicable au secteur.

Ces mesures sont indispensables pour sécuriser juridiquement la situation des entreprises, reconnaître la spécificité de leur mission d'intérêt général et garantir la pérennité d'un service essentiel à la sécurité des usagers de la route.